DOCUMENT DE SALLE DE LA SESSION DE DÉBAT POLITIQUE DE LA 11ème REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE

Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture (GTA) a tenu avec succès sa 11ème Réunion le 22 Février 2018 à Ankara, en Turquie, avec le thème « *Amélioration des Performances du Marché Agricole : Développement des Systèmes d'Information sur les Marchés Agricoles* ». Au cours de la Réunion, le Groupe de travail sur l'Agriculture a délibéré sur l'amélioration des systèmes d'information concernant les marchés agricoles. En conséquence, les participants ont formulé les recommandations politiques suivantes.

Recommandation Politique I : Concevoir des Systèmes d'Information sur les Marchés (MIS) en évaluant et en examinant les parties prenantes ciblées avec un soutien budgétaire soutenu et un cadre efficace de suivi et d'évaluation

Raisonnement :

Un Système d'Information sur les Marchés Agricoles (MIS) fonctionnant correctement exige une conception rigoureuse qui aligne les informations fournies sur les besoins identifiés des parties prenantes ciblées, en particulier les agriculteurs, négociants, intermédiaires financiers et autres acteurs privés dans les chaînes de valeur agricoles, par des évaluations et des examens réguliers. En raison des caractéristiques du « bien public » de l'information sur le marché, la durabilité des mises en œuvre du MIS peut être assurée par le soutien budgétaire des gouvernements. En outre, un cadre de suivi et d'évaluation bien établi au début est de la plus haute importance pour l'efficacité et la durabilité du MIS et pour s'assurer que le public-cible bénéficie des avantages attendus.

Recommandation Politique II : Renforcement des capacités de surveillance des stocks, d'analyse des tendances et de prévision, ainsi que d'autres sujets pertinents, au-delà de la fourniture d'informations sur les prix pour un MIS plus performant

Raisonnement :

Sur la base des résultats attendus des acteurs du marché, il est clair que le contenu des MIS doit aller au-delà des informations sur les prix et inclure une analyse des tendances de rapportage qui peut indiquer les conditions de l'offre et de la demande et permettre aux acteurs du marché de prendre position sur les niveaux de prix immédiats et futurs. Pour y parvenir, il est nécessaire de faire les investissements nécessaires dans la capacité de prévision de la production, qui devient de plus en plus faisable avec les progrès dans les TIC.

Recommandation Politique III : Lier le MIS à d'autres institutions de soutien du marché et/ou à d'autres outils de gestion des risques afin d'accroître les avantages mutuels

Raisonnement :

Lier le développement du MIS à celui d'autres institutions de soutien telles que les ministères de tutelle, les syndicats de producteurs, les coopératives d'agriculteurs et de commerçants, les bureaux de commercialisation, les entreprises économiques publiques et les autres institutions de la chaîne d'approvisionnement et/ou les autres outils de gestion des risques tels que les systèmes de réception d'entrepôt, les bourses de produits agricoles ainsi que les programmes d'assurance agricole, peut conduire à des avantages mutuels. D'une part, de telles innovations institutionnelles feront en sorte que la découverte des prix soit plus transparente et par conséquent digne d'accès. D'autre part, un MIS

efficace et fiable est une condition préalable importante pour le développement réussi de ces institutions de marché.

Recommandation Politique IV : Former les mécanismes/plateformes nécessaires pour améliorer la coordination entre les principales parties prenantes et assurer un examen efficace de la qualité de l'information fournie.

Raisonnement :

Les besoins des parties prenantes concernées le long des chaînes de valeur agricoles pourraient être médiatisés par la mise en place des mécanismes/plateformes nécessaires tels que des groupes de travail spécifiques avec des représentants du gouvernement, des fournisseurs, des parties prenantes clés et des donateurs. Ces mécanismes facilitent la coordination et la rationalisation du processus de collecte et de diffusion de l'information et contribuent ainsi à l'efficacité. En outre, la qualité des informations fournies et leur pertinence pour les utilisateurs cibles pourraient également être régulièrement examinées par le biais de ces mécanismes/plateformes.

Instruments pour Réaliser les Recommandations Politiques :

Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture : Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait élaborer plus en détail les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement de Projet COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel d'offre pour des projets chaque année. Avec le Financement de Projet du COMCEC, les états membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale qui seront financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques susmentionnés, les états membres peuvent utiliser le Financement de Projet du COMCEC, et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis à cet égard. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels /documents de formation, etc.